

## L'AIGADE ROMAINE DE SAINT-RAPHAËL

Daniel BRENTCHALOFF

À toutes les époques, le long cours des navigations hauturières ou côtières en Méditerranée pouvant durer plusieurs semaines a nécessité de loin en loin des accostages permettant aux navires de relâcher pour "faire de l'eau".

Si les besoins en eau alimentaire ne sont pas considérables pour les bateaux marchands pratiquant le cabotage – une grande jarre (*dolium*) peut suffire –, il en va tout autrement pour la flotte de guerre qui mobilise et déplace pendant des mois des centaines d'hommes sur ses vaisseaux. Une petite escadre de cinquante galères transporte 15 000 matelots, rameurs, soldats ; d'Italie (Misène) en Espagne (Tarragone), quelle quantité d'eau sera consommée pendant ce voyage ?

Entre Antibes et Fréjus, la baie d'Agay, petite rade mal abritée, a pu servir de refuge temporaire en cas de coup de mer, mais ce n'est pas un port comme l'a cru Donnadieu qui prend une simple pierre de pressoir à vis pour un « *reste de quai* ». D'autres en ont fait une aygade<sup>1</sup>, sans la moindre trace archéologique d'installations adéquates (captage, conduit, citerne, appontement ou quai). À son embouchure, la rivière d'Agay déverse une eau insalubre dans ce qui n'était encore à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qu'un marais putride. Sur la qualité de l'eau de boisson aux fontaines, comme celle des bains dans les thermes, les Romains, on le sait, étaient très précautionneux.

Les deux aigades du golfe de Fréjus se trouvaient à l'époque romaine, l'une à la pointe rocheuse dite du Veillat à Saint-Raphaël, l'autre à Villepey devenu Saint-Aygulf, tout près du rivage du port de la flotte.

Faute d'étude archéologique sérieuse qui se fait attendre sur l'aigade romaine de Saint-Aygulf (une grande citerne, au moins), on examinera ici le cas de la seule villa maritime de Saint-Raphaël.

Jusqu'en 1820, on ne connaissait rien d'autre à Saint-Raphaël que « *les restes d'un carré en bâtisse* » situé sur le bord de la mer, près de la redoute défendant la pointe de la rade. À partir de 1829, on sait grâce au témoignage de l'auteur anonyme de l'Annuaire du Var 1834 qu'existait à proximité sur le plateau du Veillat une villa importante dont les traces apparentes et convaincantes n'ont malheureusement pas fait l'objet d'un relevé topographique. Ch. Texier était présent sur les lieux en 1828-1829 et il a pu observer ces vestiges. Il en dessine les contours en forme de croix byzantine, sans doute très approximatifs, dans son Mémoire publié en 1849 (**fig.1**), ceux d'une "*Villa Antiqua*" de grande ampleur accusant une superficie au moins égale, sinon supérieure, à celle qu'il attribue au forum de Fréjus.

Les observations et le plan de 1829 seront utilement complétés et confirmés par les rapports qui suivront entre 1880 (Aubenas) et 1960 (Gallia). Les ruines romaines s'étalent le long de la plage sur environ 120 mètres sous l'ancien et le nouveau casino, du bout de la pointe rocheuse, jusqu'à l'est de l'avenue Félix-Martin. C'est l'emprise d'un *vicus* (quartier) ; pas

---

<sup>1</sup> Le mot est provençal, diversement orthographié : aigade, aiguede, aygade, ayguade. Du latin, *aquae* et *adaquor*, faire provision d'eau.

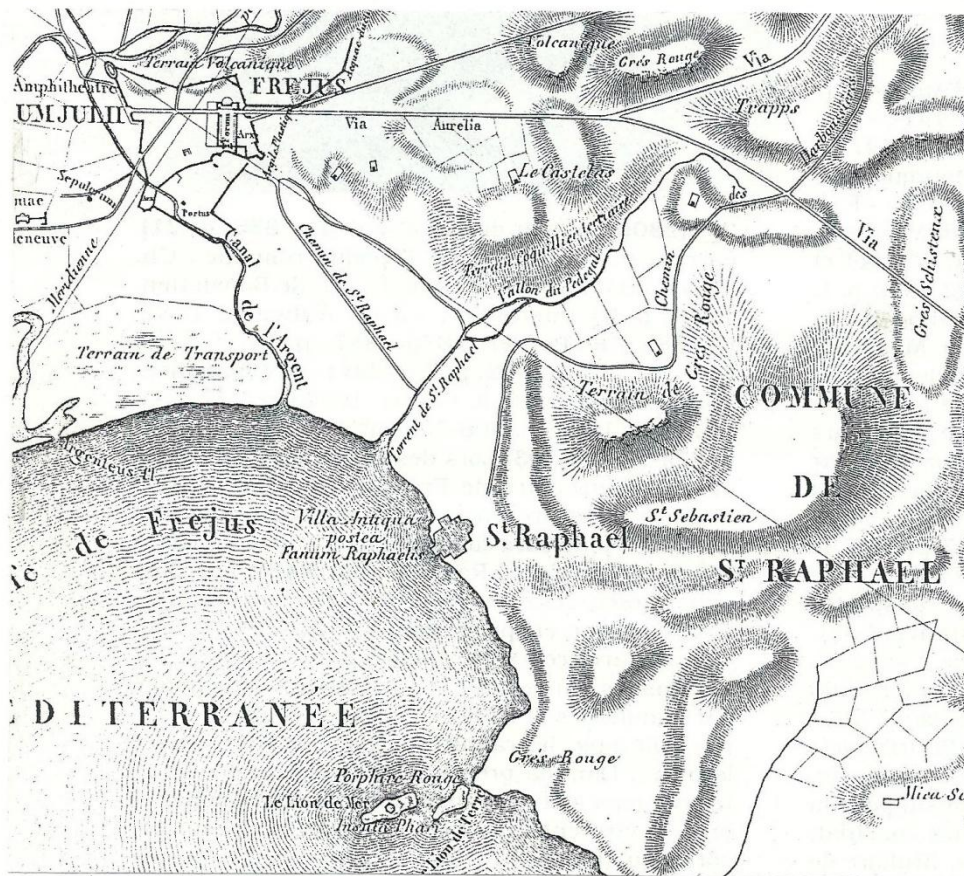


Figure 1 : Colline Saint-Sébastien et "Villa Antiqua" de Saint-Raphaël  
Extrait des Mémoires de Texier, planche 1 (1829)

seulement celle d'une villa, fût-elle "patricienne". Sont notées dans ce grand espace par les différents auteurs des installations propres à la réception, la rétention et le service d'eau potable au bord de la mer. Installations trop importantes pour les seuls besoins d'une habitation...

Nous ne retiendrons dans cette optique que les aménagements hydrauliques opérés par les Romains, reconnus sur le terrain, démontrant l'existence d'une "aigade" à Saint-Raphaël dès le 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

### Citernes et aqueduc de Saint-Sébastien

L'unique source cartographique consultable sur l'emplacement précis de la grande citerne romaine de la colline Saint-Sébastien est le relevé IGN de 1913 au 1/10 000<sup>e</sup>. Un rectangle désigné *Rvoir* (pour réservoir) est visible sur le flanc sud de la colline à 70 m d'altitude, au-dessous des ruines de la chapelle. Son emplacement est devenu celui du château d'eau de la ville en 1931. La citerne recueillait les eaux de pluie et de ruissellement du versant de la colline, sans parler de possible captage de source. Aubenas déclare (p.787) être le premier à signaler cette « *antiquité vraiment remarquable* » – ce qui est faux (*infra*). Les dimensions données (12 x 28 x 3 ou 4 m) offrent une capacité de 1 000 à 1 200 m<sup>3</sup> d'eau. C'est évidemment un ouvrage public, trop important pour un particulier.

Cette première énorme citerne sert de bassin abrité de réception, réserve et décantation d'eau douce consommable. À quelque 20 mètres en dessous, à 67 m d'altitude, se trouvait une seconde citerne, plus petite, dont Aubenas ne parle pas mais qui était pourtant connue (*infra*). Ses murs sous la voûte ont 0,45 m d'épaisseur ; sa largeur, 2,10 m ; sa longueur, 5,90 m ;



Figure 2 : Citerne romaine de la colline St-Sébastien. Photo E. M.-J., 1978.

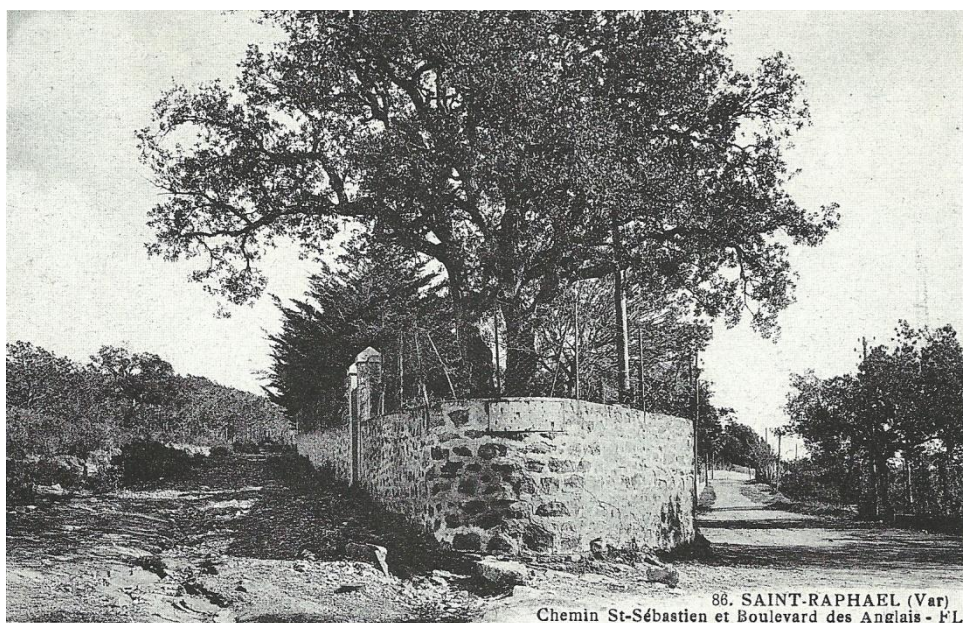


Figure 3 : On voit, à gauche, le chemin conduisant aux citernes de St-Sébastien en 1912.

sa profondeur non mesurable. Dans le petit "square du Dr Clément" – parcelle 701, section A-B du cadastre – elle a été mesurée et photographiée en 1978 (**fig. 2**). Le trop-plein d'eau épurée du réservoir supérieur s'y déversait. De là, un aqueduc voûté qui était encore visible, sectionné quelques mètres plus bas, maintenant obturé par une maçonnerie moderne, acheminait l'eau courante vers le sud avec une pente moyenne de 6,7 %. La distance parcourue jusqu'au bord de la mer est d'un peu plus d'un kilomètre. Après l'abandon des citernes et la rupture de l'aqueduc, les eaux descendues des flancs de la colline ont formé un cours d'eau intermittent, "la Dragonnière", suivant la pente sud-ouest vers le village. Les « *substructions et vestiges d'aqueduc* » de la F.O.R. 1932, p.1, auraient été détruits ou enfouis après 1912 pour l'aménagement des rues et terrains de la colline Saint-Sébastien (**fig. 3**), et avant 1924 si l'on en croit J. Formigé qui écrit à cette date que la grande citerne « *a été détruite* ».

## Aqueduc et bassins de la plage du Veillat

Tout est dit déjà, ou presque, par l'Anonyme de 1834 qu'il faut citer : (p. 36) « *l'entrée d'un souterrain de construction romaine est à côté.* » ; (p. 40) « *... on pourra, enfin, indiquer l'usage des deux grands réservoirs, dont les restes, habituellement envahis par la mer, ne sont à sec que durant les basses eaux*<sup>2</sup>. *Ils recevaient au moyen d'un conduit découvert en 1829, les eaux pluviales ramassées en deux autres réservoirs encore existans dans le vallon de Notre-Dame*<sup>3</sup>, *au nord-est du village. Ceux-ci sont soutenus par de solides éperons ; leur masse énorme porterait à croire que ce n'est pas un particulier qui les fit construire* ».

Aubenas confirme l'existence des deux bassins « *spacieux* » lors de la création du boulevard (ou avenue) Félix-Martin, ancien chemin de la Mer, à l'angle du casino (p. 787), mais il ne décrit qu'une citerne et ne parle pas de l'aqueduc souterrain qui alimentait les bassins du bord de mer. Toutefois, il avait fait le lien organique entre la citerne "des Caseaux" et les réservoirs de la plage : (p. 787-788) « *... il est à croire qu'un canal [...] conduisait cette eau sur le plateau du Casino pour le service des navires qui venaient là faire aiguade...* ».

Ortolan 1884-1888 ne fait que reproduire des citations d'Aubenas tout en nous apprenant que le "souterrain" en bord de mer a été obturé dès 1830. Il le fait partir naïvement (stupide) de l'intérieur de l'église.

## Un quai ?

« *De vastes pans de maçonnerie indestructible gisaient ça et là dans le sable, baignés par les flots [...] ils appartenait au mur épais qui règne encore sur une assez grande étendue* (1834) ». « *La construction de la route du bord de mer a amené, en outre, la destruction de murailles transversales, aboutissant à un quai antique [...] Un beau pan de mur [...] marquait le commencement de ce quai* (1881) ». Quai ou môle ou peut-être darse, ces ouvrages semblent bien servir à une fonction d'accostage ou en tout cas d'approche en rapport avec l'aqueduc et les bassins ; autrement dit, une aiguade. La villa maritime, plutôt riche (pavements de marbre, mosaïques, colonnes de briques et de marbre<sup>4</sup>, etc.) est à côté de ces installations. Aqueduc et citernes sont nécessairement confiés à un office d'ordre équestre ; ce serait donc la résidence du *Curator (a praetore) aquarum* qui a toute autorité sur la distribution de l'eau publique.

Une dizaine de monnaies trouvées dans les décombres de la villa (1834, p.37) marquent une période d'occupation d'au moins deux siècles, de Tibère à L. Vêrus (14 à 169 de n. è.), mais elle a pu commencer plus tôt pour la flotte de Fréjus au début de l'époque d'Auguste<sup>5</sup>.

2 C'est nous qui soulignons. Le niveau de la mer à l'époque romaine était plus bas d'environ 0,40 m.

3 Le "vallon de Notre-Dame" est celui de la pente sud de Saint-Sébastien.

4 Belletrud 1910 signale une marque sur tuile du II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle qu'il transcrit MIVCHFI, H et F liés. Il faut lire M. LVCHEI, soit M(arci) LVCHEI qui est le gentilice des LVCCEII de Fréjus (CH = CC phonétiquement), bien connus par plusieurs marques sur tuyaux de plomb. Une inscription de Fréjus (ILN 21) mentionne un C. Lucceius au début du I<sup>er</sup> siècle. La marque sur tuile n'est pas « inconnue par ailleurs » (CAG, 83-2, p. 680) ; il en existe une autre, bien lisible cette fois, au musée de Vintimille, publiée par P. Barocelli puis par N. Lamboglia (R. E. Lig., IV, 1939, p. 177). La marque de Saint-Raphaël déposée par Belletrud à Draguignan de s'y trouve plus.

5 La *Carte archéologique de la Gaule*, 83-2, 1999, à prétention scientifique, invente de toutes pièces une "aiguade à Agay" (p. 676), ignore l'emplacement de la citerne décrite par Aubenas et doute de son antiquité (p. 682) – ce qui est un comble à l'égard du plus avisé des antiquaires de l'époque. Ce serait faute vénielle s'il n'y avait dans le même chapitre d'autres énormes balourdises de même acabit. On en fera la liste.

## BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme 1834** : Anonyme – Lettre à M. le rédacteur de l'Annuaire du Var (janvier 1834). Antiquités, huitième article, Draguignan, 1834, p. 32-41.  
Document reproduit in extenso dans ce bulletin, p. 89-92.
- Texier 1849** : TEXIER (Ch.) – *Mémoires sur la ville et le port de Fréjus*. Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, 1849, planche I (1829).
- Aubenas 1881** : AUBENAS (J.-A.) – *Histoire de Fréjus*, Fréjus, 1881, appendice V, Antiquités de Saint-Raphaël, p. 785-788, avec citations de J. F. Girardin 1754, Annuaire du Var 1820, M. Sénéquier 1836.
- Ortolan 1884-1888** : ORTOLAN (J.-A.) – *Notes et souvenirs*, Saint-Raphaël, 1884, p. 4, 5, 82. Id. : *Petit guide de Saint-Raphaël en Provence*, 1888, p. 28, 33-34.
- Belletrud 1910-1923** : BELLETRUD (H.) – communications dans le *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan*, XXVIII, 1910-1911, p. XLI ; XXXIV, 1922-1923, p. 60.
- Formigé 1924** : FORMIGÉ (J.) – *Les monuments romains de la Provence*, Paris, 1924, p. 27.
- Donnadieu, Vadon 1931** : DONNADIEU (A.) et VADON (J.) – La villa gallo-romaine de la pointe de la rade à Saint-Raphaël-sur-mer (Var). In *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan*, XXXVIII, 1930-1931, p. 143-147.
- F. O. R. 1932** : – *Forma Orbis Romani*, fasc. 2 : Carte archéologique du département du Var, Paris, 1932, p. 1.
- Gallia 1960** : BENOIT (F.) – St-Raphaël - villa. In *Gallia informations*, XVIII, 2, 1960, p. 313.

